

Proposition de mise en place d'un groupe de travail presse justice

Lors de l'audience solennelle d'installation dans ses nouvelles fonctions le 7 novembre dernier, le nouveau premier président de la cour d'appel de Paris M. Renaud Chazal de Mauriac a proposé la mise en place d'un groupe de travail constitué avec des représentants de la presse afin de développer « une relation plus construite avec les médias ». Ce magistrat s'interroge sur la forme que pourrait prendre cette coopération. Selon lui, les informations non vérifiées, les rumeurs, les approximations et les copies de pièces de dossiers pénaux non replacées dans leur contexte ne peuvent conduire qu'à une dévalorisation de la presse et de la justice. M. Chazal de Mauriac estime également qu'il relève du devoir de la justice de fournir aux journalistes les éléments dont ils ont besoin pour exercer normalement leur profession.